

DURÉE / LIEU

16 jours
2 modules répartis sur 4 semaines,
à Rennes
Présentiel : 120 heures

TARIF

5.000 € net

MODALITÉS DE CANDIDATURE

en complément de la candidature en ligne,
adresser :

- CV + lettre de motivation
avant le 1er septembre 2023

Votre demande d'inscription sera soumise aux
responsables pédagogiques. Une confirmation
d'inscription vous sera adressée au plus tard
le 15 juillet 2023.

Conditions générales de vente disponibles sur
notre site.

PARTENAIRE



Une question concernant votre inscription ?

Direction de la scolarité
candidaturefc@ehesp.fr
Tél. : 02.99.02.25.00

Qui contacter si vous êtes en situation de handicap ?

Référent handicap EHESP
referent-handicap@ehesp.fr

Ecole des hautes études en santé publique
15, avenue du Professeur-Léon-Bernard
CS 74312 - 35043 Rennes Cedex
Tél. + 33(0)2 99 02 22 00

formation-continue.ehesp.fr



Télécharger sur notre site
le **bulletin d'inscription**

SUR LA FICHE

[Santé publique et aménagement
des territoires - Vers un urbanisme
favorable à la santé](#)

OU EN RECHERCHANT LA FORMATION
PAR THÈME

— [Santé et risque environnementaux :
prévention et contrôle](#)

formation-continue.ehesp.fr



EHESP

Formation
continue

DIPLÔME D'ÉTABLISSEMENT (DE)

Santé environnement

SANTÉ PUBLIQUE ET AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES (SPAT) VERS UN URBANISME FAVORABLE À LA SANTÉ (UFS)

Les +

- Cette formation, **unique en France**, est la concrétisation de plusieurs années de recherche et d'expertise sur le champ urbanisme, santé et environnement.
- Elle est conçue conjointement par l'**EHESP** et l'**Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de Rennes (IAUR)** pour répondre au plus près au besoin de montée en compétences des professionnels de l'urbanisme et de la santé publique.



16 jours répartis sur
4 semaines



Rennes



septembre à
décembre
2023

D.E. SANTÉ PUBLIQUE ET AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES VERS UN URBANISME FAVORABLE À LA SANTÉ

L'aménagement du territoire est un champ multidimensionnel dont les choix peuvent influencer de façon positive ou négative la santé et la qualité de vie des populations, selon des mécanismes plus ou moins complexes. Basée sur une approche globale de la santé, cette formation a pour objectif d'amener les stagiaires à **appréhender** les multiples facettes de ce champ, à **identifier** les leviers d'action et à **proposer** des solutions concrètes pour tendre vers un urbanisme et un aménagement des territoires favorables à la santé.

Cette formation, conçue et portée conjointement par l'EHESP et l'IAUR, vise à **rassembler à la fois des professionnels de l'urbanisme et de la santé publique**.

Pour les premiers, il s'agit de prendre en compte la santé comme nouvel aspect incontournable et transversal pour des projets urbains de qualité, pour les deuxièmes, de se saisir du levier de l'urbanisme comme facteur clé d'amélioration de la santé et de la qualité de vie.



OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- À l'issue de la formation, le participant sera doté de compétences spécifiques lui permettant d'analyser, de coordonner, de piloter ou de développer des projets d'urbanisme et d'aménagement favorables à la santé pour répondre simultanément aux grands enjeux de santé publique et environnementaux.



PUBLIC VISÉ

Tout acteur en charge de l'aménagement, de l'urbanisme, de la santé ou de l'environnement au sein des collectivités territoriales, services de l'Etat, agences régionales de santé, agences d'urbanisme, aménageurs, promoteurs, bureaux d'études ou autres structures publiques ou privées.



PRÉREQUIS

Une appréhension minimale des questions d'urbanisme, d'environnement ou de santé est requise.

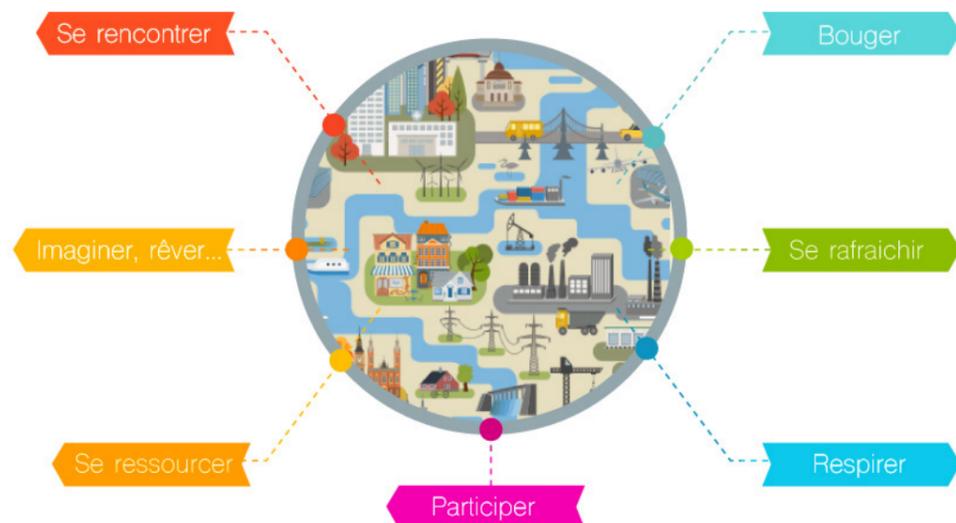


PARCOURS PÉDAGOGIQUE

2 modules, 16 jours au total répartis sur 4 semaines

Le module 1 peut être suivi de manière autonome.

Aménager des territoires favorables à la santé



COMPÉTENCES VISÉES

- Identifier les voies d'intégration de la santé dans tout projet d'aménagement ou d'urbanisme en s'appuyant sur les processus de la « fabrique de la ville » et en maîtrisant le concept et les outils de l'Urbanisme Favorable à la Santé (leviers d'action, mobilisation des acteurs, ...)
- Formuler des recommandations et promouvoir des actions favorables à la santé, en appliquant des référentiels d'analyse et en mobilisant les acteurs des secteurs de l'urbanisme et de l'aménagement, de la santé publique et de l'environnement.

PROGRAMME ET MODULES

MODULE 1 – URBANISME FAVORABLE À LA SANTÉ (SANTÉ PUBLIQUE, AMÉNAGEMENT ET URBANISME) : CONCEPTS ET OUTILS

Contenu de formation

- Les principaux concepts de la santé (santé, déterminants de santé, inégalités de santé) et les enjeux environnementaux associés
- Principaux acteurs et documents cadres de la santé publique, de l'aménagement et de l'environnement
- Urbanisme favorable à la santé : concepts, leviers, cadres de référence et méthodologies associés pour accompagner son déploiement à différentes échelles de territoires

8 jours • Séquence 1 : 18-22 septembre 2023

• Séquence 2 : 16-20 octobre 2023

Programme sous réserve de modification

MODULE 2 – INTÉGRATION DE LA SANTÉ DANS LES PROCESSUS D'AMÉNAGEMENT : PLANIFICATION ET OPÉRATIONNEL

Contenu de formation

- Les voies d'intégration de la santé dans les différents documents cadres et politiques à l'échelle d'un territoire
- Application à un cas concret pour accompagner l'intégration de la santé dans les documents de planification d'une collectivité territoriale (Plan Local d'Urbanisme intercommunal)
- Les voies d'intégration de la santé à l'échelle d'un projet
- La démarche ISadOrA (Intégration de la Santé Dans les Opérations d'Aménagement)
- Application à un cas concret (ZAC, projet immobilier, revitalisation de quartier, rénovation urbaine) à partir de cette démarche

8 jours • Séquence 1 : 13-17 novembre 2023

• Séquence 2 : 4-8 décembre 2023



Responsables pédagogiques

Anne ROUE LE GALL

Enseignant chercheur, Département Santé environnement travail & génie sanitaire, EHESP

Jean-Pascal JOSSELIN

Directeur, IAUR



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Alternance entre apports théoriques, pratiques et retours d'expériences
Mises en situations collectives
Création d'une communauté d'apprentissage professionnelle
Visites de terrains
Travail sur un cas réel d'application (une collectivité)
Espace de ressources numériques partagées.



ÉVALUATION/ VALIDATION

Pour obtenir le diplôme, il est nécessaire d'avoir participé aux 2 modules et de satisfaire aux épreuves de validation.



PERSPECTIVES

Promouvoir, déployer et/ou accompagner une démarche d'Urbanisme Favorable à la Santé au sein d'un territoire/d'une ARS/d'un bureau d'études ou toute autre organisation.